

NEWSLETTER

Bulletin d'information N°11 – Juin 2025

Augmentation grille des salaires au 1^{er} JUILLET 2025

Au 1^{er} juillet 2025, la grille des salaires augmente suite à la parution le 11/06 au JO de l'arrêté d'extension de l'avenant 9 à la Convention Collective Nationale.

L'ECHELON 1 (palier 1 de la convention collective = SMIC) ne bouge pas à **11,88 €** brut/heure

L'ECHELON 2 (palier 3 de la convention collective) sera donc à **12,14 €** brut/heure



PAS D'AUGMENTATION DES TARIFS FACTURÉS

Grille des salaires au 01/07/2025

Palier 1	11,88 €
Palier 2	11,97 €
Palier 3	12,14 €
Palier 4	12,40 €
Palier 5	12,93 €
Palier 6	13,54 €
Palier 7	14,33 €
Palier 8	15,32 €
Palier 9	16,58 €
Palier 10	18,36 €
Palier 11	20,90 €
Palier 12	23,88 €

GED 47

GROUPEMENT D'EMPLOYEURS DÉPARTEMENTAL LOT ET GARONNE

TARIFS 2025 – AU 01/07/2025

ADHÉSION A L'ASSOCIATION : 70 € HT / an (soit 84 € TTC)

Remise de 30 € HT si adhésion au SR Lot et Garonne (soit 40 € HT et 48 € TTC au GED)

COÛT FACTURÉ : Vous trouverez ci-dessous notre grille des tarifs qui vous sont facturés.

	SAISONNIER		OCCASIONNEL	
	Rémunération salarié	Tarif Facturé HT/h	Rémunération salarié	Tarif Facturé HT/h
Echelon 1 <i>(palier 1 = smic)</i>	11.88 € <i>(smic au 01/11/24)</i> + 10% Congés Payés <i>(10.17 € net/heure)</i>	14.60 €	11.88 € <i>(smic au 01/11/24)</i> + 10% Congés Payés + 10% Précarité <i>(11.19 € net/heure)</i>	16.20 €
Echelon 2 <i>(palier 3 de la convention collective)</i>	12.14 € <i>(grille au 01/07/25)</i> + 10% Congés Payés <i>(10.40 € net/heure)</i>	14.88 €	12.14 € <i>(grille au 01/07/25)</i> + 10% Congés Payés + 10% Précarité <i>(11.43 € net/heure)</i>	16.30 €

MAJ le 01/07/2025

NOUVEAU PRESIDENT AU SR et GED 47

A la suite de l'AG du 22/04/2025, le Conseil d'Administration s'est réuni et a élu un nouveau Président du Service de Remplacement Lot et Garonne et du GED 47 : M. CAILLEAU Philippe de Nérac.



« J'ai 54 ans et j'ai repris la ferme familiale à Nérac en 1997.

Avant mon installation, j'ai travaillé pour différentes exploitations agricoles, des entreprises de travaux agricoles et en tant que remplaçant au SRA 47 (Service de Remplacement des Agriculteurs).

J'ai développé le vignoble en Côtes de Gascogne. Je fais également des cultures de semences. Il y a une douzaine d'années j'ai arrêté les cultures de betteraves pour me consacrer au maïs semence et j'ai développé depuis 2009 une société de prestation d'effeuillage du maïs semence. Cette activité s'est étendue en 2019 suite à l'achat d'un Bourgoin (corn picker) pour récolter le maïs.

Je suis rentré au Service de Remplacement lors de mon installation et j'ai souhaité m'investir au Bureau.

Depuis, j'ai également pris des responsabilités au sein de ma CUMA (du FRECHOU) et à la Cave coopérative du MÉZINAIS.

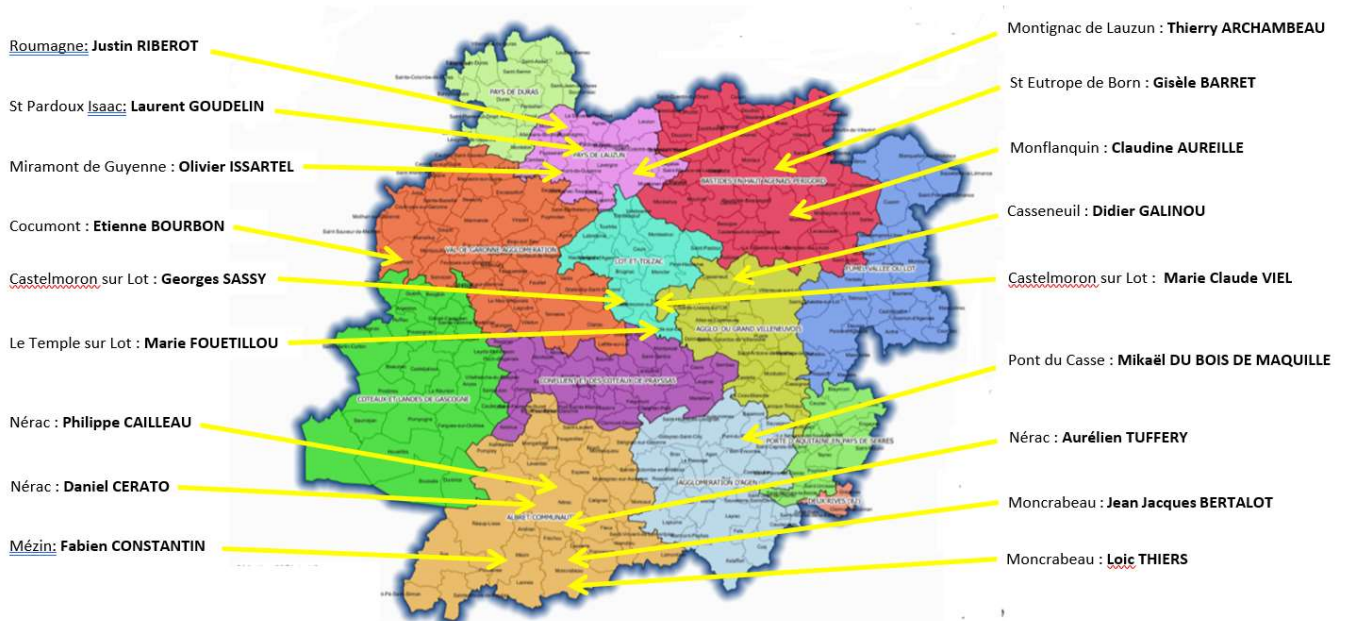
En 2023, nous avons fêté les 50 ans du Service de Remplacement départemental et à cette occasion nous avons réalisé un séminaire de 2 jours entre administrateurs et administratifs pour dessiner l'avenir de l'association. Un vrai esprit d'équipe et une dynamique sont nés autour de cette problématique de tous : le remplacement.

J'espère donc pouvoir développer l'association en étant épaulé de l'équipe administrative et du conseil d'administration.

Nous avons déjà pour projet de réaliser des réunions territoriales à l'automne 2025 afin d'échanger avec les agriculteurs, par territoire, sur l'EMPLOI PARTAGÉ en CDD, en CDI ou en contrat d'apprentissage. »

Conseil d'Administration 2025

Des agriculteurs bénévoles à votre écoute :



Contactez notre équipe administrative SR et GED 47

Magali GIRAUDON, Jennifer JODRY, Maéva CLIN et Stéphanie COURGEAUD se tiennent à votre disposition pour répondre à vos questions !

Horaires d'accueil : **lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30-12h30/13h15-16h15**
et **mercredi : 8h30-12h30**

Pour rappel, si vous le souhaitez, vous pouvez nous transmettre des documents photos sur notre portable au **07 89 56 09 36**. ATTENTION : veillez que le document soit bien lisible avant de nous l'envoyer !